



Comment attestez-vous de votre activité d'écriture littéraire ou BD ?

(pratique personnelle assidue, études littéraires, participation à des ateliers, publications numériques ou papier à compte d'auteur etc.)

.....  
.....  
  
.....  
.....  
  
.....  
.....  
  
.....  
.....  
  
.....  
.....

Êtes-vous bien disponible à la période de résidence proposée ?

oui

La Villa accueille plus de 50 artistes chaque année et ne pourra pas proposer d'autres dates de résidence en cas d'indisponibilité en raison d'un taux d'occupation très important. Si vous postulez, vous vous engagez à être disponible aux dates mentionnées.

**Merci de noter que des pièces administratives complémentaires seront demandées une fois les résultats annoncés au lauréat ou à la lauréate ainsi qu' à son collaborateur ou sa collaboratrice (dispense de précompte, attestation de responsabilité civile, RIB, photo, biographie ...)**